



Des Mines, NON !

L'impact sur l'eau

Un projet minier est envisagé dans le sud de Guingamp (22), 25 communes sont concernées dans un périmètre particulièrement riche en sources, rivières et fleuves bretons.

VARISCAN, SASU Minière, a demandé un permis d'exploration dit PERM de Loc-Envel

Mr Bonnemaïson et Mr Lebret, (responsables VARISCAN) présents lors d'une rencontre à St Brieuc du 09/04/2015 organisée par le Préfet, à la question :
« -Pendant le carottage de la phase d'exploration, n'y a-t-il pas perturbation des eaux souterraines ? »

ont répondu :
« - Les études ne portent que sur les eaux de surface. C'est une inquiétude, il peut y avoir des créations de failles artificielles et perturbation du système souterrain »

D'autre part l'exploitation souterraine profonde est considérée par Variscan comme étant réalisée « hors de la Biosphère »
Pour un scientifique, ex du BRGM*, considérer le sous-sol comme « hors de la biosphère » est une hérésie,
je cite : « Le sous-sol est une partie du cycle de l'hydrosphère, partie capitale de la biosphère » (**Edouard Suess, Géologue 1875**).

Dans le reportage FR3 du 04/07/15, Mr Bonnemaïson reconnaît que l'impact dû à la prospection est à envisager, et « serait un impact similaire à celui d'une station service.... ».
Et pourtant, le BRGM conseille vivement d'éviter tout risques de contamination des masses d'eau par des rejets d'industriels ou urbains sur les massifs granitiques, particulièrement impuissants à filtrer toute pollution.

Malgré tout cela, à notre connaissance, il est à noter que suite à ces projets, aucune étude hydrogéologique sur la fragilité de la ressource en eau n'a été menée à ce jour au niveau local et même au niveau régional.



Des Mines, NON !

L'impact sur l'eau

Un projet minier est envisagé dans le sud de Guingamp (22), 25 communes sont concernées dans un périmètre particulièrement riche en sources, rivières et fleuves bretons.

VARISCAN, SASU Minière, a demandé un permis d'exploration dit PERM de Loc-Envel

Mr Bonnemaïson et Mr Lebret, (responsables VARISCAN) présents lors d'une rencontre à St Brieuc du 09/04/2015 organisée par le Préfet, à la question :
« -Pendant le carottage de la phase d'exploration, n'y a-t-il pas perturbation des eaux souterraines ? »

ont répondu :
« - Les études ne portent que sur les eaux de surface. C'est une inquiétude, il peut y avoir des créations de failles artificielles et perturbation du système souterrain »

D'autre part l'exploitation souterraine profonde est considérée par Variscan comme étant réalisée « hors de la Biosphère »
Pour un scientifique, ex du BRGM*, considérer le sous-sol comme « hors de la biosphère » est une hérésie,
je cite : « Le sous-sol est une partie du cycle de l'hydrosphère, partie capitale de la biosphère » (**Edouard Suess, Géologue 1875**).

Dans le reportage FR3 du 04/07/15, Mr Bonnemaïson reconnaît que l'impact dû à la prospection est à envisager, et « serait un impact similaire à celui d'une station service.... ».
Et pourtant, le BRGM conseille vivement d'éviter tout risques de contamination des masses d'eau par des rejets d'industriels ou urbains sur les massifs granitiques, particulièrement impuissants à filtrer toute pollution.

Malgré tout cela, à notre connaissance, il est à noter que suite à ces projets, aucune étude hydrogéologique sur la fragilité de la ressource en eau n'a été menée à ce jour au niveau local et même au niveau régional.

Les impacts sur les réserves en eau sont pourtant bien connus des associations de protection de l'environnement comme Sortir du Nucléaire Trégor ou Eau et Rivières de Bretagne.

Le BRGM dans notre région a eu quelques projets qui ont dû être arrêtés, et qui sont encore sources de pollutions:

- Mines et pré-mines d'Uranium Buhulien, Belle- Isle en Terre, forage de Louargat
- Mine de Plomb Argentifère de Scrinac 29
- etc.

L'eau sous sa forme souterraine (masse d'eau) comme pour les eaux de surface, ruisseaux, rivières, fleuves, 5 fleuves bretons sur le PERM de "Loc-Envel", et les sources sacrées, sera impactée à plus ou moins long terme. Et cela aucune belle déclaration ne pourra éviter. Qui peut arrêter l'eau?

D'autre part, la pollution de l'eau par les métaux est aussi ancienne que l'activité minière.

Le phénomène entraînant cette pollution est irrémédiable, il s'appelle le Drainage Minier Acide (DMA). C'est une réaction chimique naturelle, L'acidification et le drainage des métaux polluants qui en résulte entraîne une pollution de tous les écosystèmes concernés.

A ce titre il est intéressant de noter que tous les bassins versants, potentiellement impactés, ont sur leurs cours des Zones Natura 2000. Les forêts sont-elles mêmes concernées par la prospection qui sont pourtant référencées Natura 2000, FR 530008, ou la source de l'Aulne, FR 5300041, etc.

Même en cas d'exploration dite "sans risque", l'excellent travail effectué par les différents acteurs environnementaux depuis des décennies pourrait être fortement dégradé (Loutre, Chauve-souris, Saumon, Truite, etc) et dans le cas d'exploitation minière, la qualité chèrement retrouvée des eaux serait alors totalement et **irrémédiablement** détruite.

Et maintenant abordons les problèmes au niveau de la qualité de l'eau du réseau de distribution régional.

Les approvisionnements en eau proviennent de forages (masses d'eau) ou de captages (rivières).

En raison du DMA les sources naturellement parfaites et les masses d'eau déjà bien souvent impactées par l'activité humaine devront être encore plus contrôlées, traitées, ou seront tout simplement abandonnées ce qui sera un coût supplémentaire pour la collectivité et ce pour les millénaires à venir.

* PERM : permis exclusif de recherches minières

*BRGM : Bureau de Recherches géologiques et minières

douardidoull@riseup.net

adresse postale : Lann Meur 22810 Plougonver

<http://alternatives-projetsminiers.org/>



Les impacts sur les réserves en eau sont pourtant bien connus des associations de protection de l'environnement comme Sortir du Nucléaire Trégor ou Eau et Rivières de Bretagne.

Le BRGM dans notre région a eu quelques projets qui ont dû être arrêtés, et qui sont encore sources de pollutions:

- Mines et pré-mines d'Uranium Buhulien, Belle- Isle en Terre, forage de Louargat
- Mine de Plomb Argentifère de Scrinac 29
- etc.

L'eau sous sa forme souterraine (masse d'eau) comme pour les eaux de surface, ruisseaux, rivières, fleuves, 5 fleuves bretons sur le PERM de "Loc-Envel", et les sources sacrées, sera impactée à plus ou moins long terme. Et cela aucune belle déclaration ne pourra éviter. Qui peut arrêter l'eau?

D'autre part, la pollution de l'eau par les métaux est aussi ancienne que l'activité minière.

Le phénomène entraînant cette pollution est irrémédiable, il s'appelle le Drainage Minier Acide (DMA). C'est une réaction chimique naturelle, L'acidification et le drainage des métaux polluants qui en résulte entraîne une pollution de tous les écosystèmes concernés.

A ce titre il est intéressant de noter que tous les bassins versants, potentiellement impactés, ont sur leurs cours des Zones Natura 2000. Les forêts sont-elles mêmes concernées par la prospection qui sont pourtant référencées Natura 2000, FR 530008, ou la source de l'Aulne, FR 5300041, etc.

Même en cas d'exploration dite "sans risque", l'excellent travail effectué par les différents acteurs environnementaux depuis des décennies pourrait être fortement dégradé (Loutre, Chauve-souris, Saumon, Truite, etc) et dans le cas d'exploitation minière, la qualité chèrement retrouvée des eaux serait alors totalement et **irrémédiablement** détruite.

Et maintenant abordons les problèmes au niveau de la qualité de l'eau du réseau de distribution régional.

Les approvisionnements en eau proviennent de forages (masses d'eau) ou de captages (rivières).

En raison du DMA les sources naturellement parfaites et les masses d'eau déjà bien souvent impactées par l'activité humaine devront être encore plus contrôlées, traitées, ou seront tout simplement abandonnées ce qui sera un coût supplémentaire pour la collectivité et ce pour les millénaires à venir.

* PERM : permis exclusif de recherches minières

*BRGM : Bureau de Recherches géologiques et minières

douardidoull@riseup.net

adresse postale : Lann Meur 22810 Plougonver

<http://alternatives-projetsminiers.org/>

